

ALT ANCRE consolide ses fondations avec FIBA TPM !

Sept 2019, Monsieur **François CHEVALIER**, jeune entrepreneur de **35 ans** et ,Gérant de la société **ALT ANCRE** se renforce avec l'acquisition de l'entreprise **FIBA TPM**, dirigée par Monsieur **Pierre GUINET**. **FIBA TPM** est spécialisée dans les travaux BTP et la maintenance industrielle principalement dans les secteurs de la pétrochimie et de la santé.



FIBA TPM

22 rue de la poudrerie
69320 FEYZIN
Tel: 04 72 89 48 12
www.fiba-tpm.fr

Tel :



ALT ANCRE

62 rue Duquesne
69006 LYON
04 26 02 37 85
alt-ancre.fr

FIBA TPM intervient sur des travaux de BTP et de Maintenance Industrielle. Elle répond à des exigences sectorielles fortes, certification HSE MASE/ UIC (Hygiène Sécurité Environnement) lui permettant d'exercer son activité sur des sites industriels présentant des risques d'accidents majeurs « sites Seveso ».

En France, la société est l'une des seules à être agréementée à la réparation et au renforcement de canalisations de type Pipeline. (Agrément Clock Spring)

En région Rhône Alpes, elle est la seule à être habilitée au re-surfaçages de sites présentant des vapeurs corrosives ou immergés par des produits chimiques. (Agrément Chesterton)

La clientèle de **FIBA TPM**, est représentée par le tissu industriel de la pétrochimie et la santé comme Total, Sanofi, ENGIE, EDF, Air Liquide mais aussi auprès de particuliers.



En 2017, la société réalise **1 140 000 €** de Chiffre d'Affaires et emploie 6 personnes.

En 2013, Monsieur **François CHEVALIER**, crée **ALT' ANCRE**, entreprise innovante dans les domaines de systèmes de fondation et fixation au sol. Elle installe des ancrages adaptés visant à réduire les coûts de mise en œuvre et les délais d'exécution.

Monsieur **François CHEVALIER**, entreprend de « faire d' **ALT'ANCRE** un acteur incontournable dans le monde des ancrages innovants au sol, en développant leur gammes de produits ».

Grace au rachat de **FIBA TPM**, il souhaite s'appuyer sur les ressources et le savoir-faire de **FIBA TPM**, et élargir son portefeuille clients prospère.

« La complémentarité des procédés et des domaines d'intervention des deux entreprises serait un terrain propice pour la création d'effets de synergie, ce qui permettrait de doubler le chiffre d'affaires et de rester sur une ligne haussière, très rapidement, en termes de croissance » confie Monsieur **François CHEVALIER**

Monsieur **Pierre GUINET**, a été accompagné et conseillé par le cabinet Ad Res Conseil pour la cession de sa société. A son tour, il accompagnera Monsieur **François CHEVALIER**, afin que la transmission du savoir-faire, des clients, de la mémoire de l'entreprise, se fasse à travers des mêmes valeurs qu'ils partagent.